



Acquisition de la nationalité française

Par **Ayda**, le **26/01/2011** à **17:49**

Bonjour,
Je suis Ayda Saadaoui, je vie actuellement en Tunisie, je suis née le 7-11-1987 a Dijon en France et j'y est vécue jusqu'à 1985, je veux savoir si j'ai le droit d'avoir ou d'acquérir la nationalité française , et si c'est le cas, quelle sera la procédure et l'organisme que je dois contacter.
Je vous remercie d'avance.
Amicalement
Ayda

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **18:58**

Je suppose que vous vouliez dire 1995 ?
La naissance en France n'emporte aucun droit sur la nationalité française sauf
- si l'un de vos parents est né lui-même en France
- si vous étiez encore à votre majorité sur le territoire français (voire jusqu'à vos 13 ans par déclaration anticipée) en respectant la durée de résidence